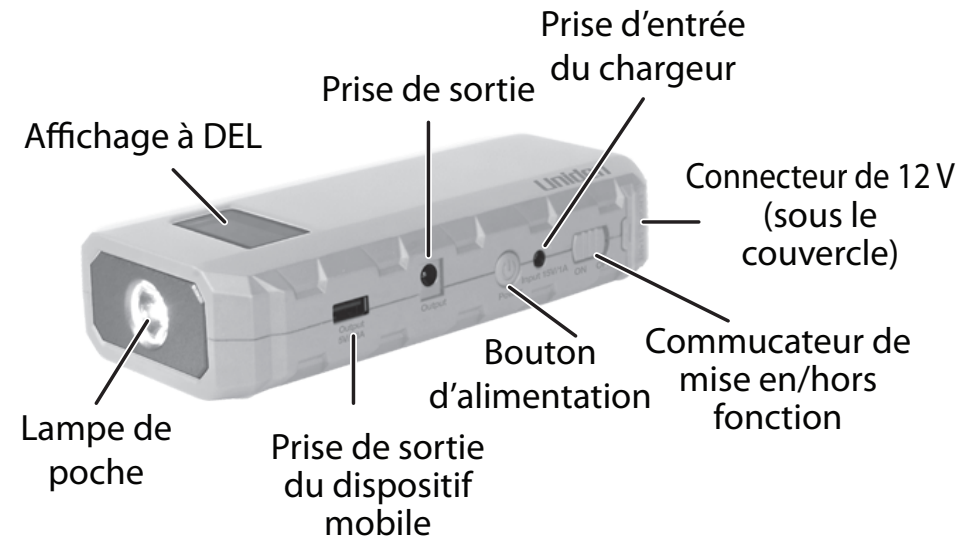


TROUSSE D'ASSISTANCE ROUTIÈRE ET D'ALIMENTATION PORTATIVE UPP120 D'UNIDEN



CARACTÉRISTIQUES

- Serre-câbles 12 V universels
- Prend en charge les moteurs < 5,0 litres (diesels < 3,0 litres)
- Port USB de 5 V/2,1 Ah
- Lampe de poche à DEL
- Pompe à air compact avec accessoires comprenant manomètre et aiguille pour l'air
- Chargeurs CA/CC
- Décharge en mode de repos - Perte de 12 % par année
- Étui de transport

INCLUS DANS L'EMBALLAGE

- Trousse d'alimentation portative UPP120

- Pompe à air avec accessoires comprenant manomètre et aiguille pour l'air
- Connecteur USB 2-en-1 (micro, mini)
- Adaptateur de câble d'appoint
- Cordon d'alimentation de 12 V CC spiralé avec adaptateur d'allume-cigarette
- Adaptateur d'alimentation de 15 V/1,0 ampère

UTILISATION TROUSSE D'ASSISTANCE ROUTIÈRE ET D'ALIMENTATION PORTATIVE UPP120

RECHARGE DE L'UNITÉ

1. Utilisez le chargeur mural de 120 V CA afin de brancher l'unité à une prise de courant CA résidentielle, ou le chargeur de 13,8 V du véhicule pour brancher l'unité avec l'adaptateur d'allume-cigarette.
2. Mettez le UPP120 en fonction afin de voir le progrès de la recharge à l'écran.
3. L'affichera indiquera 100 % et cinq barres lorsque la recharge sera terminée.
4. Débranchez le UPP120 de l'adaptateur d'alimentation.

Pour de meilleurs résultats, rechargez pleinement le bloc-piles tous les trois mois.

VÉRIFIEZ LA CAPACITÉ DE LA PILE

1. Glissez le commutateur **ON/OFF** à la position "ON" (en fonction).
2. Appuyez sur **POWER** lorsqu'aucun dispositif n'est connecté au chargeur.
3. Le nombre de barres de l'icône de la pile indique l'alimentation résiduelle de la pile.

DÉMARRER UN VÉHICULE À L'AIDE DES SERRES-CÂBLES

1. Assurez-vous que le chargeur est pleinement chargé.
2. Mettez tous les accessoires du véhicule (radio, climatiseur, etc.) hors fonction.

3. Branchez l'attache ROUGE du câble d'appoint à la borne POSITIVE de la batterie du véhicule.
4. Branchez l'attache NOIRE du câble d'appoint à la borne NÉGATIVE de la batterie du véhicule.
5. Insérez le connecteur du câble d'appoint dans le connecteur du câble d'appoint du bloc d'alimentation. Assurez-vous d'effectuer un raccord solide.
6. Mettez le UPP120 en fonction.
7. Tournez l'ignition du véhicule pendant trois (3) secondes seulement. Si le véhicule démarre :
 - Débranchez les câbles d'appoint de la batterie en premier, puis débranchez la pince de la batterie.
 - Laissez l'ignition active pendant quelques minutes, et coupez le contact du véhicule.
 - Démarrez le véhicule.
8. Si la voiture ne démarre PAS à la première tentative, attendez une (1) minute et essayez à nouveau.

RECHARGE D'UN DISPOSITIF USB DE 5 V (TABLETTE, TÉLÉPHONE CELLULAIRE, ETC.)

1. Branchez le chargeur 2-en1 au UPP120.
2. Branchez votre dispositif à l'aide du câble miniUSB ou microUSB.
3. Le UPP120 se mettra automatiquement en fonction et commencera la recharge de votre dispositif. Il se mettra hors fonction lorsque le dispositif mobile sera pleinement chargé.

UTILISATION DE LA POMPE À AIR

La pompe à air compacte contient suffisamment d'air pour gonfler les quatre pneus du véhicule. Elle est également dotée d'adaptateurs aiguilles permettant de gonfler les pneus de bicyclette, ballons, etc.

N'utilisez pas la pompe à air plus de 15 minutes à la fois. Laissez-la se refroidir après 5 minutes d'utilisation continue.

1. Branchez l'adaptateur aiguille approprié à la pompe à air, si nécessaire.
2. Branchez la pompe à air à l'article à gonfler.

- Appuyez sur le bouton d'alimentation vert de la pompe à air. Surveillez le manomètre afin de vous assurer de ne pas trop gonfler l'article. Arrêtez de gonfler l'article et vérifiez la pression de l'air dans l'article à gonfler afin de vous assurer de ne pas trop le gonfler.
- Appuyez sur le bouton d'alimentation vert lorsque vous avez terminé de gonfler l'article.

ACTIVER LA LAMPE DE POCHE

- Appuyez sur **POWER** pour mettre la lampe de poche à DEL en fonction.
- Appuyez à nouveau sur **POWER** pour défiler à travers les quatre (4) modes : En feu fixe, clignotement lent, clignotement rapide et hors fonction.

ENTRETIEN

Usez de sens commun lorsque vous entretenez votre UPP120. Assurez-vous que les connecteurs et les prises restent propres et exempts de débris. Débranchez le UPP120 après la recharge. Rangez le UPP120 et ses accessoires dans l'étui inclus.

DÉPANNAGE

SI...	ESSAYEZ CECI...
Mes dispositifs ne se rechargent pas ou ne se gonflent pas.	- Rechargez le UPP120. - Assurez-vous que les articles sont connectés correctement.
Je n'ai pas utilisé mon UPP120 depuis un certain temps, et maintenant la pile de l'unité est complètement épuisée.	Vous pourriez l'avoir rangé sans mettre l'appareil hors fonction. Rechargez-le.

SPÉCIFICATIONS

Pile	
Dimensions	40 mm (H) x 80 mm (L) x 170 mm (P) 1,6 po (H) x 3,1 po (L) x 7,0 po (P)
Température de fonctionnement	-20° C à +60° C (-4° F à +140° F)
Courant de démarrage	200 ampères
Courant de crête	400 ampères
Capacité	44,4 watts à l'heure
Cycle de vie	1 000 fois
Mode de recharge	CC/CA 15 volts, 1 ampère
Sortie USB	5 volts, 2 ampères
Pompe à air	
Puissance de sortie	12 volts, CC
Pression maximum	80 PSI
Tension maximum	4 ampères
Courant en circuit ouvert	<2,5 ampères
Vitesse de gonflage	Moins de 10 minutes pour le gonflage d'un pneu de 0 à 30 PSI
Température de fonctionnement	-10° C à +60° C (14° F à +140° F)
Dimensions	10,8 x 9,5 x 4,7 cm

MISE AU REBUS DE LA PILE

Le bloc-piles est autonome et ne comporte aucune pièce pouvant être remplacée par l'utilisateur. Le bloc-piles doit être mis aux rebus de manière écologique lorsque celui-ci ne retient plus la charge. La recharge en respectant les consignes prolongera la durée de vie de l'unité. Pour plus de détails relativement au recyclage du bloc-piles. Veuillez composer le 800-822-8837.

INFORMATION RELATIVE À LA FCC/INDUSTRIE CANADA

L'appareil est conforme aux normes d'Industrie Canada. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit pas causer

d'interférences et (2), il doit pouvoir accepter les interférences, incluant celles pouvant nuire à son fonctionnement normal.

Tous les changements apportés à cet appareil, s'ils ne sont pas expressément approuvés par Uniden ou toute utilisation de celui-ci d'une autre manière que celle décrite dans ce guide peut annuler votre autorisation de le faire fonctionner.

GARANTIE LIMITÉE D'UN AN

Conservez votre facture d'achat! Une preuve d'achat est nécessaire pour l'entretien sous garantie.

LE RÉPONDANT DE LA GARANTIE : UNIDEN AMERICA CORP. (ci-après "UNIDEN").

ÉLÉMENTS DE LA GARANTIE : pendant une période d'un (1) an, Uniden garantit à l'acheteur original que cet appareil Uniden sera libre de tout défaut de pièces et de main-d'oeuvre, selon les restrictions et exclusions décrites ci-dessous.

LA DURÉE DE LA GARANTIE : cette garantie, qui ne s'applique qu'à l'acheteur original, se terminera et ne sera donc plus en effet 12 mois après la date de l'achat original dans un magasin au détail. Cette garantie sera nulle si l'appareil est (A) endommagé ou n'a pas été maintenu en bon état suite à un entretien raisonnable ou nécessaire, (B) modifié, altéré ou utilisé en tant que composante d'un ensemble de conversion, d'assemblages secondaires ou toute autre configuration qui n'est pas vendue par Uniden, (C) mal installé, (D) réparé ou entretenu par toute autre entité qu'un centre de service autorisé par Uniden pour n'importe quel problème ou défaillance couvert par cette garantie, (E) utilisé conjointement avec des équipements, pièces ou en tant que composante d'un système qui ne soit pas fabriqué par Uniden, ou (F) installé ou programmé par d'autres personnes que celles mentionnées dans le guide d'utilisation de cet appareil.

ÉNONCÉ DES RECOURS : au cas où cet appareil ne serait pas conforme à la garantie et ce, en tout temps pendant la période de cette garantie, le répondant s'engage à réparer le défaut et à vous retourner l'appareil sans frais de pièces ni de main-d'oeuvre, ni sans aucun autre frais (à l'exception des frais de port et de manutention) encouru par le répondant ou l'un de ses représentants en rapport avec l'exécution de cette garantie. LA GARANTIE LIMITÉE DÉCRITE CIHAUT CONSTITUE LA SEULE ET ENTIÈRE GARANTIE SE RAPPORTANT À L'APPAREIL ET REMPLACE ET EXCLUT TOUTE AUTRE GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, QU'ELLE SOIT FORMELLE, TACITE OU SURVENANT SUITE À L'IMPLANTATION D'UNE LOI, INCLUANT, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTES LES GARANTIES TACITES EN QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU LES APTITUDES À UN BUT PARTICULIER. CETTE GARANTIE NE COUVRE PAS NI NE PRÉVOIT PAS DE PROVISIONS POUR LE REMBOURSEMENT NI LE PAIEMENT DES DOMMAGES-INTÉRÊTS DIRECTS OU INDIRECTS. Certaines provinces ou

états ne permettent pas d'exclusions ni de restrictions pour les dommages-intérêts directs ou indirects et les restrictions ou exclusions décrites ci-haut peuvent ne pas s'appliquer à vous.

RECOURS LÉGAUX : cette garantie vous donne des droits spécifiques et vous pouvez avoir d'autres droits pouvant varier de province en province. Cette garantie devient nulle à l'extérieur des États-Unis et du Canada.

MARCHE À SUIVRE POUR HONORER LA GARANTIE : si, après avoir suivi les directives du guide d'utilisation, vous êtes persuadé(e) que votre appareil est défectueux, emballez-le soigneusement (dans son emballage d'origine, si possible). Joignez-y votre preuve d'achat et une note décrivant le problème. Expédiez l'appareil, port payé, par l'entremise d'un service postal certifié et assuré ou d'un courrier qui vous permette de retracer ultérieurement l'envoi, au répondant de la garantie, à l'adresse suivante :

Uniden America Corporation
C/O Saddle Creek
743 Henrietta Creek Rd., Suite 100
Roanoke, TX 76262

800-297-1023, de 8:00 à 16:30, heure centrale, du lundi au vendredi.